

Besançon. Dans cette promotion de 654 personnes, publiée jeudi au « Journal officiel », elles sont deux à être promues dans l'ordre de la Légion d'honneur dans le Doubs.

Nicole Fymin-Maitreobert, ancienne enseignante en droit privé et en économie, a parcouru la Franche-Comté de Poligny à Belfort avant d'être nommée à la faculté de Besançon. Elle s'est également distinguée dans le monde associatif dont elle croit fermement à « l'efficacité » dans la défense des droits des femmes mais aussi de la langue française. Présidente durant vingt-trois ans de l'association française des femmes diplômées des universités, qui encourage les thésardes, elle est aussi membre de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon. « J'ai toujours voulu aider les jeunes et les gens seuls ! »

Yolande Rognard, est la présidente de tribunal de grande instance de Besançon depuis mai 2015. Entrée dans la magistrature en 1990, Mme Rognard était auparavant secrétaire générale du TGI de Lyon, après avoir exercé en Haute-Savoie et à la cour d'appel de Grenoble. Elle a également été sous-préfète de Florac dans le Tarn durant deux ans, avant de revenir siéger à la cour.

Le Haut-Saônois **Bernard Baud** est nommé chevalier. Il est le PDG des Grandes Distilleries Peureux, à Fougerolles. Au pays de la cerise les deux noms sont associés à la réussite de l'entreprise propulsée au premier rang mondial par Pierre Baud en collaboration avec Claude Peureux. En 2000, Bernard Baud, titulaire d'une licence de sciences naturelles et d'une maîtrise de biologie des organismes et des populations, prend les rênes de la société. Il poursuit la conquête de nouveaux marchés à l'étranger : Allemagne, Japon, États-Unis... Il est président de la fédération française des eaux-de-vie de fruits et est également à la tête du syndicat du kirsch de Fougerolles.

Charlotte Nessi est, elle aussi, nommée chevalier. Directrice du théâtre Edwige-Feuillère de Vesoul depuis 2009, elle est la fondatrice de l'ensemble lyrique Justiniana. « C'est la récompense de trente ans de travail, au service de la culture en milieu rural », commente le député-maire de Vesoul Alain Chrétien. C'est en effet toute la vocation de Justiniana, dès sa création en 1982 : sortir l'opéra de ses murs pour l'amener ailleurs, à la portée de tous, en associant des artistes amateurs aux côtés des professionnels, adultes comme enfants. À Vesoul aussi, la directrice a su attirer un nouveau public au théâtre Edwige-Feuillère : entre 2010 et 2015, le nombre de spectateurs est passé de 14 000 à 36 000.

Valérie Chatel, 56 ans, directrice générale des services de la région Bourgogne Franche-Comté est elle aussi promue dans l'ordre de la Légion d'honneur. Formée à l'Institut national d'études territoriales de Strasbourg, détentrice d'une licence de philosophie, cette Lilloise a effectué le principal de sa carrière dans la métropole du Nord, avant de rejoindre la région Rhône-Alpes puis la Bourgogne-Franche-Comté en janvier dernier. Elle est également présidente de l'association des directeurs des ressources humaines des grandes collectivités.

On dénombre encore dans cette promotion 2016 le préfet du Doubs, **Raphaël Bartolt**, élevé au grade d'officier.

Le préfet du Jura **Jacques Quastana**, chevalier de la Légion d'honneur depuis mars 2004, est promu officier, au titre du ministère de l'Intérieur.

Figure également **Anne Dary**, nommée chevalier au titre du ministère de la Culture et de la Communication. L'ancienne conservatrice en chef des musées du Jura et du Frac (fonds régional d'art contemporain), arrivée en 1993 à la tête du musée des beaux-arts de Dole, a quitté le département pour la direction du musée des beaux-arts de Rennes en octobre 2012.

deuxième fois de sa carrière, hier à Paris. Il était le porte-étendard de son régiment. « La préparation a duré plusieurs jours sur la base aérienne de Brétigny-sur-Orge », témoigne-t-il. « La piste de décollage avait été balisée sur la longueur des Champs-Élysées. Au rythme de quatre répétitions par jour suivies d'un débrief, c'était dense ! ». Comme les 3 000 soldats mobilisés pour



■ Le lieutenant Grégory lors du défilé. DR

pour la mise en place au rond-point de l'Arc-de-Triomphe, jusqu'à la revue des troupes par le Président, à 10 h. « Nous avons commencé à défiler vers 11 h 30. Il y a toujours une part de stress, la peur de commettre une erreur mais l'angoisse est vite oubliée avec la liesse générale et les applaudissements. C'est émouvant de sentir que notre métier est reconnu et que le sacrifice de nos camarades est honoré », confie le lieutenant Grégory. « Défiler deux fois de suite était inespéré mais l'émotion est intacte », ajoute-t-il.

Engagée cette année au Mali, son unité en était à son troisième défilé consécutif. Hier, elle alignait quatre véhicules avant blindés, deux lance-roquettes unitaires et deux radars Cobra, le tout servis par vingt-quatre hommes, dont le chef de corps.

Isabelle PETITLAURENT



■ Les aviateurs de BA 116 de Luxeuil devant la tribune présidentielle, place de la Concorde. Photo AFP

Besançon. Dans les airs également, la Franche-Comté était vaillamment représentée avec les Mirage 2000-5 F de l'escadron 1/2 Cigognes de la base aérienne 116 de Luxeuil-Saint-Sauveur. Combinant le potentiel de détection de ses radars aéroportés et la capacité de tir de ses missiles anti-aériens MICA (interception, combat et autodéfense), ces avions assurent une mission de protection de l'espace aérien national ; sur les théâtres extérieurs, les Mirage luxoviens peuvent être employés pour des missions de maîtrise du ciel, au-dessus du champ de bataille. Alors que quatre de ces puissants chasseurs rayaient le ciel parisien, au sol, mécaniciens, fusiliers-commandos et personnels d'appui de la BA 116 - 86 aviateurs au total - défilaient en rang serré.

N.B.

Patrimoine D'ici dimanche, l'Unesco rendra son verdict sur l'inscription des sites Le Corbusier au patrimoine mondial, dont la Chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (Haute-Saône)

A Ronchamp, on croise les doigts

Lure. Ce vendredi matin, Benoit Cornu, adjoint au maire de Ronchamp et président de l'association des sites Le Corbusier, s'envole pour Istanbul. Où se tient actuellement la quarantième session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. Une session, au cours de laquelle le Comité va examiner la candidature des dix-sept sites Le Corbusier, édifiés dans sept pays et répartis sur trois continents qui ensemble espèrent leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'ensemble des sites et pays, le dossier est porté et défendu par le ministère de la Culture.

« Le dossier ne peut pas être meilleur »

Ronchamp, via la chapelle Notre-Dame-du-Haut est une des villes directement concernées par cette inscription.

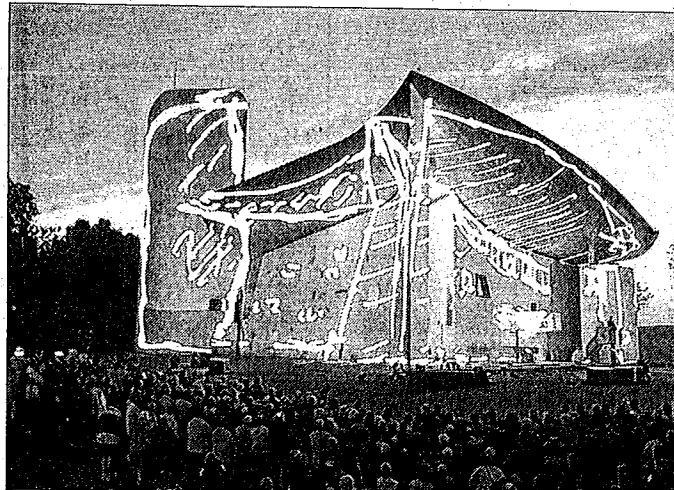
« On est très confiant. Le dossier ne peut pas être meilleur », note Benoit Cornu. « Notre dossier est mieux engagé que les deux fois précédentes », renchérit-il.

En effet, cette candidature des œuvres de Le Corbusier est la troisième tentative. En 2009, vingt-deux sites composaient cette série. Puis dix-neuf en 2011 et aujourd'hui dix-sept. La chapelle de Ronchamp est l'une des pièces maîtresses de ces dossiers de candidatures.

Verdict imminent

Ronchamp devrait être fixé sur son sort, entre ce vendredi et dimanche, mais Benoit Cornu, penche plus sur une décision samedi. « On croise les doigts », confie-t-il.

Une inscription au patrimoine de l'Unesco, « cela représente de la notoriété mondiale. Cela attire des



■ D'ici la fin du week-end, se joue l'inscription du site au patrimoine mondial de l'Unesco. Photo d'archives Nicolas MAGET

touristes. Cela mobilise les ressources locales. Elle s'accompagne d'un plan de gestion, d'un avenir et crée de la dynamique », assurait-on il y a quelques jours au Quai d'Orsay.

A Ronchamp, on a déjà

commencé à travailler sur la valorisation. Surtout en matière d'hébergement. « Il ne faut pas se voiler la face, il y a une forte carence en matière d'hôtellerie. On a déjà deux ou trois pistes mais on n'a rien engagé, car par le

passé on avait déjà travaillé le sujet et on a tout remis dans les placards », souffle Benoit Cornu. « On réfléchit également à créer des liens avec les autres sites Unesco de la grande Région Bourgogne Franche-Comté, mettre par exemple en place un pass pour tous les sites. Pour cet été on a démarré des navettes estivales. Si Ronchamp décroche le Graal, le coup de projecteur de l'inscription de la chapelle Notre-Dame-du-Haut au patrimoine mondial devrait faire décoller la fréquentation de ces navettes. On a aussi envie de mettre en valeur l'habitat et le commerce ». Autant de pistes de travail pour l'avenir, mais le présent « c'est de savoir si l'œuvre de Le Corbusier sera inscrite au patrimoine de l'Unesco ». A Ronchamp, on croise les doigts et on brûle un cierge.

Ch.L.